

LE POINT
DE VUE

Pourquoi fermer Fessenheim est une mauvaise idée

de **Valérie Faudon**

Le 15 janvier, Jean-Michel Marbela était nommé nouveau délégué interministériel à la fermeture de la centrale de Fessenheim. La veille, le 14 janvier, la plus haute juridiction allemande jugeait illégale en appel la fermeture forcée, en mars 2011, après l'accident de Fukushima, de la centrale nucléaire de Biblis dans l'état régional de Hesse. Le jugement ouvre droit à indemnisation pour l'électricien RWE. C'est le premier d'une longue série à venir : les électriciens allemands ont des procédures en cours pour les huit tranches fermées en 2011. Au total, la facture pourrait s'élever à plus de 15 milliards d'euros. En France, à quoi faudra-t-il s'attendre pour honorer la promesse électorale de fermer Fessenheim ?

Dans l'état actuel du droit, le gouvernement français n'a pas non plus les moyens de fermer Fessenheim. L'autorité de sûreté nucléaire, l'ASN, peut, elle, ordonner la fermeture de la centrale pour des motifs de sûreté. Or elle a en autorisé le fonctionnement, sous réserve de travaux de renforcement, jusqu'en 2020. Les actionnaires de la centrale – EDF, mais aussi des actionnaires allemands et suisses pour 33 % – viennent d'y investir près de 400 millions d'euros en rénovations, ce qui fait de Fessenheim est la centrale la plus rénovée de France. L'amortissement est

prévu jusqu'en 2020, date à laquelle le premier réacteur atteindra quarante-trois ans. Mais la stratégie industrielle est d'aller encore au-delà. De l'autre côté de l'Atlantique, la centrale nucléaire de Beaver Valley, en Pennsylvanie, dont Fessenheim était la copie, a reçu l'autorisation de fonctionner jusqu'à soixante ans, tout comme 70 autres réacteurs américains. Si le gouvernement entend mettre à l'arrêt Fessenheim de manière anticipée, il aura donc besoin d'une disposition législative, à inclure dans la loi sur la transition énergétique attendue fin 2014.

Au-delà de la complexité juridique, combien devrait donc coûter à l'Etat la fermeture anticipée de Fessenheim ? Philippe Martin a chargé la semaine dernière l'Insee de faire une première évaluation. On connaît déjà quelques premiers éléments. Il faudra d'abord bien sûr indemniser les actionnaires pour le manque à gagner de l'ordre de 200 millions par an pendant cinq ans, soit déjà près de 1 milliard d'euros. Par ailleurs, Fessenheim fournit aujourd'hui 85 % de l'électricité de la région Alsace. Il faudra construire de nouvelles infrastructures de production pour compenser le 1,8GW de capacité perdue qui alimente plus de 2 millions de personnes. Enfin, le démantèlement ne nécessite que 15 % des effectifs nécessaires à l'exploitation d'une centrale et les compétences sont

différentes : il faudra donc financer des actions de reclassement pour une grande partie des 1.000 salariés du site. Quand on additionne le tout, certains commencent à parler de plusieurs milliards d'euros.

L'addition à payer sera d'autant plus douloureuse que la décision va à l'encontre de deux priorités affichées par le gouvernement que sont l'emploi industriel et l'environnement. Alors que l'Alsace subit déjà de plein fouet la désindustrialisation, avec un taux deux fois supérieur à la moyenne française, la fermeture impactera 2.200 emplois directs et indirects sur la région de Colmar, soit 5.000 personnes avec les familles. Par ailleurs, les conditions naturelles en Alsace étant peu propices à l'éolien et à l'énergie solaire, le nucléaire, qui n'émet pas de CO₂, sera a priori remplacé par des centrales à gaz ou de l'électricité importée d'Allemagne, à base de charbon pour 40 %. On peut donc s'attendre à une augmentation des émissions de gaz carbonique. Le projet apparaît au final à la fois compliqué, coûteux et contraire aux objectifs recherchés.

Valérie Faudon est déléguée générale de la Société française d'énergie nucléaire.

Fessenheim
est la centrale la plus
rénovée de France.

Sa fermeture
coûtera plusieurs
milliards d'euros.